
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2014-693 DU 25 NOVEMBRE 2014

portant approbation du rapport d'activités et des états financiers exercice 2010 de BENIN TELECOMS SA (BT-SA).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 88-05 du 26 avril 1988 portant création, organisation et fonctionnement des entreprises publiques et semi-publiques ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012-545 du 17 décembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises
- Vu** le décret n° 2014-021 du 20 janvier 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- Vu** le décret n° 2012-428 du 06 novembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret n° 2004-260 du 05 mai 2004, portant création de BENIN TELECOMS SA et approbation de ses statuts ;
- Vu** la résolution sur l'examen et l'arrêté des états financiers exercice 2010 du Conseil d'Administration réuni en session ordinaire le 27 avril 2012 ;
- Sur** rapport conjoint du Ministre de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication et du Ministre de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 12 septembre 2014,

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont adoptés le rapport d'activités et les états financiers, pour l'exercice 2010, de BENIN TELECOMS SA (BT-SA), tels qu'ils sont annexés au présent décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 25 novembre 2014

Le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Ministre de la Communication et
des Technologies de l'Information
et de la Communication,

Le Ministre de l'Economie, des
Finances et des Programmes
de Dénationalisation,



Jean GBETO DANSOU



Valentin DJENONTIN-AGOSSOU

Ministre intérimaire

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEFPD 2 MCTIC 2 AUTRES MINISTERES 25 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC3 INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 02 JORB 1.

010